

# Compte rendu du Conseil d'école du 24 juin 2016 :

## Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou  
Les représentants des parents d'élèves de Noailhac : Mme Wisman et Mr Oller  
Les représentantes des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Augusto  
Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr Serrager  
Mr le maire de Noailhac : Mr Lassalle,  
La DDEN de Noailhac : Mme Coudert  
La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

## Excusés :

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler  
Les représentantes de la mairie de Lagleygeolle : Mme Jugie et Mme Bourdet  
La représentante des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Chambeaudie  
Mr le maire de Lagleygeolle : Mr Claval

## Ordres du jour :

- Activités culturelles et sportives :
  - Sorties et animations culturelles :

Les élèves de Lagleygeolle ont participé à une course d'orientation au Coirou d'Aubazine le 28 avril et à une rencontre d'athlétisme au gymnase de Meysac, le vendredi 10 juin.

Les élèves du RPI ont eu des deux séances de piscine à partir 30 mai mais il devient difficile de trouver des accompagnateurs disponibles à chaque séance. Les enseignants trouvent que les séances de piscine sont très positives pour les enfants qui sont de plus en plus à l'aise dans l'eau.

- Nouvelles organisations du RPI et effectifs prévisionnels :

L'école de Noailhac aura à la rentrée 4MS, 6GS et 5CP, l'école de Lagleygeolle aura 5CE1, 6CE2, 3CM1 et 3 CM2 soit 15 élèves à Noailhac et 17 élèves à Lagleygeolle, 32 élèves sur le RPI.

- Fête du RPI

La fête de l'école a eu lieu le samedi 18 juin 2016 à l'école de Lagleygeolle. Il serait bien que les mairies aient une sonorisation disponible car il est compliqué d'en trouver une en prêt. L'association de parents d'élèves a organisé une kermesse après le spectacle avec la vente de gâteaux réalisés par les enfants. Nous ne savons pas si la recette des ventes a été bonne malgré la météo.

- Matériel et travaux :

- Lagleygeolle:

La maitresse demande comme au précédent conseil d'école que le couloir et un côté du mur de la classe soit repeints lors des vacances d'été car il y a des traces d'humidité. Elle demande aussi que le tableau sur pied soit repeint avec de la peinture aimantée. Le rail du portail est dévissé et il rouille. Il y a encore un souci de gouttière qui fuit.

- Noailhac:

Le maitre demande que la gouttière du côté des toilettes soit nettoyée. Il demande aussi à avoir un double des clefs des locaux du matériel du sport.

De nouveau, il souhaite que la cour soit balayée car les enfants tombent facilement à cause des gravillons, des travaux sont-ils prévus ? Le maire de Noailhac répond que des devis ont été demandés pour la cour. Ils sont estimés aux alentours des 30 000€. La mairie attend des subventions pour une réalisation fin 2017.

Le maire souligne qu'il faut accentuer la surveillance de la cour afin que les enfants ne jettent pas de cailloux.

Pour des questions de surveillance de cour, le maître souhaiterait que le jardin soit déplacé dans l'angle des toilettes et que le portail soit fermé à clef. Le maire rappelle que c'est une question de surveillance avant tout et que le personnel communal va être conseillé à ce sujet.

- Questions diverses :

La garderie de Noailhac aura de nouveaux horaires à la rentrée scolaire en finissant à 19h au lieu de 19h30.

Les enseignants souhaitent expliquer le fonctionnement de la coopérative commune aux deux écoles. Celle-ci fonctionne avec la subvention de la mairie de Lagleygeolle, la participation des familles en début d'année et avec un pourcentage sur les ventes des photos.

Cette coopérative paye pour les deux écoles, les JMF (entrées et transports) les adhésions USEP, les transports lors des rencontres sportives, les assurances des écoles, l'achat de petits matériels ou fournitures éducatives, les abonnements aux magazines, l'achat de spécimens pédagogiques. C'est pourquoi, les enseignants rappellent qu'ils ont besoin de la participation de l'association des parents d'élèves pour aider au financement notamment des voyages de fin d'année.

Les enseignants demandent à nouveau à avoir une clef du gymnase.

La DDEN de Lagleygeolle demande si le fonctionnement de la cantine sans Nikola a été approuvé par la mairie. La réponse est bien sûr que oui.

La séance est levée à 19h40.

Le prochain conseil d'école est fixé en octobre à l'école de Lagleygeolle.